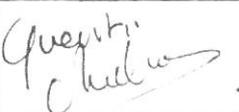
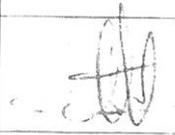
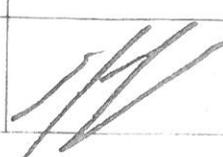


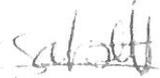
Feuille d'émergence

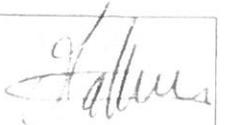
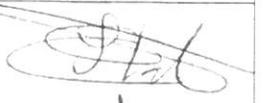
Réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées du  
Mardi 26 septembre 2023 à 10h

Objet : déclaration de projet valant mise en comptabilité du PLU de Villeneuve-Loubet en vue de la réalisation d'un centre éducatif fermé (CEF) dans le quartier de la Bermone sur le site « Ermitage Nord – chemin des Hautes Ginestières ».

Structure / Qualité	Nom-Prénom	Signature
Monsieur le Sous-Préfet de Grasse et Président de Séance	M. GENEY Jean-Claude	
SPG / Chef de service de coordination des politiques publiques (SCPP)	Monsieur RIBOLLET Philippe	
SPG / chargée de mission du SCPP	Mme BRUNEAU Elisabeth <i>BRUNEAU</i>	
DDTM / Monsieur le Directeur Adjoint	M. EYRARD Mathieu	
DDTM / Service d'Appui Territorial SAT Ouest	Mme MONFORT Carine	
DDTM / Service Aménagement Urbanisme et Planification - Pôle Planification et Aménagement	Mme FALCONE Emilie	
Chambre de commerce et d'industrie CCI de Nice / le chargé de mission urbanisme	M. ROBIQUET Quentin	
Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse DTPJJ des Alpes-Maritimes / le directeur territorial	M. DEJENNE Jean-Michel	
Groupe SOS Jeunesse / le Directeur Général	M. ZENNOU Maxime	

Groupe SOS Jeunesse / le Directeur Technique	M. GASTINEL Xavier	
Bureau d'étude Cyclade	Mme Axelle PHILIPPOT	
Commune de Villeneuve-Loubet / Monsieur le Maire	M. Lionnel LUCA	
Commune de Villeneuve-Loubet / la 1ère Adjointe déléguée aux finances, à l'administration générale aux déplacements et à la démocratie participative	Mme BENASSAYAG Marie	
Commune de Villeneuve-Loubet / l'Adjoint délégué à la tranquillité publique et à la protection animale	M. CALAMUSO Albert	
Commune de Villeneuve-Loubet / l'Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'action économique	M. PIACENTINO Marcel	
Commune de Villeneuve-Loubet / l' Adjointe déléguée à l'action sociale et solidaire	Mme PIEGGI Catherine	
Commune de Villeneuve-Loubet / le Directeur Général des Services	M. PINET Mathias	
Commune de Villeneuve-Loubet / la directrice de l'Aménagement et de la Gestion du Territoire de la commune de Villeneuve Loubet,	Mme TRANNOY-MOIRAND Elodie	
Commune de Villeneuve-Loubet / la responsable du service urbanisme	Mme CROUZET Isabelle	
Commune de Villeneuve-Loubet / la responsable du Service des Actions Éducatives et Civiques	Mme ROUILLON GOODBRAKE Lucie	
La CASA / la chargée de développement thématique	Mme BRUNET Margaux	ABS
La CASA / la chargée de développement thématique	Mme THEROUDE Géraldine	
Commune d'Antibes / la responsable du Service Planification et Patrimoine	Mme BOUVIER-BARBERIS Isaline	
Commune de Cagnes-sur-Mer / la directrice du Service Droit des Sols- Urbanisme	Mme ZORZAN Maryse	

CASA / Direction habitat  
logement / SABATIER Pauline 

Commune de La Colle-sur-Loup / la Directrice Générale des Services	Mme MATHIEU Nathalie	
L'association ADEV, / son Président	M. JOVER Serge	
" Secrétaire	M. FROMENT JE	
ADEV	Christine STAHR	
Mairie VL	Julie DANA Chef de Cabinet	
ABF UDAP 06	Ana Pellegrini Benjamin Nicolas	Ana Pellegrini 

**M. le Sous-Préfet de Grasse**  
DDTM - Service urbanisme aménagement  
et planification  
CADAM  
147 Boulevard du Mercantour  
06286 NICE CEDEX 3

Biot, le 15 septembre 2023

**SERVICE AMENAGEMENT, URBANISME ET FONCIER**  
Tél. 04 22 10 57 33 – E-mail : alison.lefranc-jullien@biot.fr

**OBJET : Avis sur le projet de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeneuve-Loubet**  
**Affaire suivie par : Alison Lefranc-Jullien**  
**Réf courrier : 2023/238 - GP/ALJ**

Monsieur le Sous-Préfet,

Par courrier en date du 11 août 2023, vous nous avez transmis pour avis le dossier de projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeneuve-Loubet.

Après analyse du contenu de ce projet, je vous informe que celui-ci n'appelle aucune observation particulière.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous exprimer, au nom de la ville de Biot, un **avis favorable**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



**Gérard PETIT,**  
Pour Monsieur le Maire,  
Le Conseiller Municipal délégué à  
l'urbanisme et à l'aménagement

# MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Monsieur Jean-Claude GENEY  
Sous-Préfet de Grasse  
Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer des Alpes-Maritimes  
Centre Administratif Départemental  
147, Boulevard du Mercantour,  
06286 NICE CEDEX 3

Nice, le 29 AGUT 2023

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai pris connaissance avec une particulière attention de votre courrier du 11 août 2023 par lequel vous m'invitez à participer à la réunion des Personnes Publiques Associées d'examen conjoint, préalable à l'enquête publique, concernant la Déclaration de Projet, valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Villeneuve-Loubet, pour le projet de création d'un centre éducatif fermé le mardi 26 septembre 2023 à 10h00.

Je vous informe que je ne serai malheureusement pas en mesure d'assister à la réunion, et vous demande de bien vouloir m'en excuser.

Je vous informe cependant, ne pas avoir de remarque à formuler sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint délégué  
À la Transition Ecologique**



**Florian AYMONIN-ROUX**



M A I R I E D E R O Q U E F O R T - L E S - P I N S

**DDTM**

A l'attention de Madame FALCONE  
147 Boulevard du Mercantour  
06286 NICE CEDEX 3

Le 14 septembre 2023

Service Aménagement urbanisme - Affaire suivie par Philippe PROVENZANO  
amenagement@ville-roquefort-les-pins.fr - Ligne directe : 04.92.60.35.19  
Objet : PROJET CENTRE EDUCATIF FERME (CEF) SUR VILLENEUVE-LOUBET  
Réf. : AME/57899-15930

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 11 août dernier relatif au projet de création d'un centre éducatif fermé sur votre Commune qui a retenu toute mon attention.

J'ai le regret de vous informer que la Commune de Roquefort les Pins ne pourra pas être représentée à votre réunion prévue le mardi 26 septembre prochain et vous demande de bien vouloir nous en excuser.

Toutefois notre Commune émet un avis favorable au projet de réalisation du centre éducatif fermé "Jenny Lefebvre".

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Bernard POTTIER  
Pour le Maire et par délégation  
Le 1er Adjoint



**Sujet :** [INTERNET] Avis CA06 - PLU de Villeneuve-Loubet - DP MEC

**De :** > agabert (par Internet) <agabert@alpes-maritimes.chambagri.fr>

**Date :** 07/09/2023 à 15:54

**Pour :** "emilie.falcone-marsaleix@alpes-maritimes.gouv.fr" <emilie.falcone-marsaleix@alpes-maritimes.gouv.fr>

**Copie à :** Laura RUIZ <lruiz@alpes-maritimes.chambagri.fr>, Estelle DONNE <edonne@alpes-maritimes.chambagri.fr>, Jean-Philippe FRERE <JP-FRERE@orange.fr>

Bonjour Madame,

Par courrier en date du 11 août 2023, reçu le 21 août 2023, vous invitez la Chambre d'Agriculture à participer à une réunion d'examen conjoint sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Villeneuve-Loubet.

Cette déclaration de projet porte sur la création d'un centre éducatif fermé (CEF) dénommé "Centre Jenny-Lefebvre".

Le site retenu dit de l'Ermitage se trouve en zone urbaine UB, secteur UBc. L'objet du dossier consiste à faire évoluer la réglementation de la zone afin de permettre la réalisation du projet.

En l'absence d'impacts sur les activités et les espaces agricoles, la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observations à émettre sur ce dossier.

De ce fait elle s'excuse et ne sera pas représentée lors de la réunion d'examen conjoint du 26 septembre 2023.

Bonne journée à vous,

Bien cordialement,

**Aileen GABERT**

*Conseillère en urbanisme et territoire*

*Pôle Economie et Territoires*

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**

Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes

MIN Fleurs 17 - box 85

06296 Nice Cedex 3

Tel : 04 93 18 45 00

Ligne Directe : 04 93 18 45 13

Port : 06 22 50 91 50

Fax : 04 93 17 64 04

[www.chambre-agriculture06.fr](http://www.chambre-agriculture06.fr)

**Sujet :** RE: DDTM / Planification / DPMEC du PLU de Villeneuve Loubet / réunion PPA du 26 septembre 2023 à 10h - participants

**De :** LECARDRONNEL Iwan - Santé/SD/PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR/DD06/DTARS /DPGRAS/SSE (par AdER) <Iwan.LECARDRONNEL@ars.sante.fr>

**Date :** 06/09/2023 à 17:14

**Pour :** "emilie.falcone-marsaleix@alpes-maritimes.gouv.fr" <emilie.falcone-marsaleix@alpes-maritimes.gouv.fr>

**Copie à :** "MIHOUBI, Marie (ARS-PACA/DTARS-06/DGDRSE)" <Marie.MIHOUBI@ars.sante.fr>

Bonjour,

Je vous informe que je ne pourrais pas prendre part à cette réunion PPA du 26 septembre 2023 à 10h.

Aussi je vous indique en retour après examen du dossier que l'ARS n'a pas de remarque particulière à formuler sur ce projet

considérant que le secteur d'étude :

- n'est pas concerné par un périmètre de protection règlementaire de captage d'eau destinée à la consommation humaine ;
- n'est pas localisé sur un site ou sol pollué répertorié dans la base de donnée Basias ou Basol ;
- n'est pas concerné par une voie bruyante classée en catégorie 1 ou 2, pour la frange du périmètre de la mise en compatibilité affecté par le bruit de l'A8 : les bâtiments devront présenter un isolement acoustique minimum (article 3 de l'AP du 12/02/1999).

Cordialement,

cid:image001.jpg@C

**Iwan LECARDRONNEL** / Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire  
Délégation Départementale des Alpes-Maritimes  
Département Prévention et Gestion des Risques et Alertes Sanitaires  
Santé-Environnement  
Tel. direct : 04.13.55.87.40

**I ARS Paca, une agence, une région,  
pour une meilleure santé**

[www.paca.ars.sante.fr](http://www.paca.ars.sante.fr)

cid:im cid:im cid:im

**Notre site internet évolue !** Rendez-vous sur [paca.ars.sante.fr](http://paca.ars.sante.fr)

**De :** FALCONE MARSALEIX Emilie - DDTM 06/SAUP/PAP <emilie.falcone-marsaleix@alpes-maritimes.gouv.fr>

**Envoyé :** mercredi 6 septembre 2023 09:30

**À :** [jmusset@maregionsud.fr](mailto:jmusset@maregionsud.fr); [averdu@departement06.fr](mailto:averdu@departement06.fr); [fgillio@departement06.fr](mailto:fgillio@departement06.fr); [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr); [d.dambreville@cmar-paca.fr](mailto:d.dambreville@cmar-paca.fr); [agabert@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:agabert@alpes-maritimes.chambagri.fr); BELLONE Laurent - DREAL PACA/SCADE/UEE <[Laurent.Bellone@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Laurent.Bellone@developpement-durable.gouv.fr)>; [franck.sumera@culture.gouv.fr](mailto:franck.sumera@culture.gouv.fr); [anna.pellegrini@culture.gouv.fr](mailto:anna.pellegrini@culture.gouv.fr); [antonin.desprairies@culture.gouv.fr](mailto:antonin.desprairies@culture.gouv.fr); RAIBAUT, Jérôme (ARS-PACA/DTARS-



